

## ODDO BHF EURO SHORT TERM BOND

Paris, le 29/10/2025

ODDO BHF Asset Management SAS en sa qualité de société de gestion (ci-après la « **la Société de Gestion** ») du Fonds ODDO BHF EURO SHORT TERM BOND (ci-après « **le Fonds** ») a décidé de procéder aux modifications suivantes :

- **Modification de la répartition des frais :**

En application des nouvelles exigences du régulateur, visant à la suppression définitive des commissions de mouvements à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Société de Gestion adapte le prospectus du Fonds, afin de se conformer à cette évolution règlementaire - laquelle entraîne un équilibrage des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services associés.

Il est à mentionner que la modulation des frais de gestion financière ainsi que des frais de fonctionnement et autres services associés, demeure inférieure ou égale à la moyenne des taux de commissions de mouvement perçus par la Société de Gestion sur les trois dernières années civiles arrêtées à fin 2021 - soit les années : 2019, 2020 et 2021 - conformément à la méthodologie demandée par le régulateur.

L'évolution dans la répartition des « frais de gestion financière » et « frais de fonctionnement et autres services » est effectuée comme suit :

| Avant   |                                    |   | Après                                      |                      |   |
|---|------------------------------------|---|--|----------------------|---|
| Frais facturés au Fonds   | Assiette                           | Taux barème   | Frais facturés au Fonds                    | Assiette             | Taux barème   |
| Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services     | Actif net OPC exclus               | Part CR-EUR : 0,40% TTC maximum<br>Part CI-EUR : 0,20% TTC maximum<br>Part DI-EUR : 0,20% TTC maximum<br>Part CN-EUR : 0,25% TTC maximum  | Frais de gestion financière                | Actif net OPC exclus | Part CR-EUR : 0,40% TTC maximum<br>Part CI-EUR : 0,20% TTC maximum<br>Part DI-EUR : 0,20% TTC maximum<br>Part CN-EUR : 0,25% TTC maximum  |
|   |                                    |   | Frais de fonctionnement et autres services | Actif net            | Néant   |
| Acteurs percevant des commissions de mouvement :<br>Société de gestion : 100% | Prélèvement sur chaque transaction | Parts CR-EUR, CI-EUR, DI-EUR et CN-EUR :<br>Actions : 0.15%<br>Obligations : forfaitaire selon maturité dans la limite de 50 euros par million d'euros<br>Dérivés : variable selon le montant facturé par le broker   | Suppression des commissions de mouvement   |                      |   |
| Commission de surperformance  | Actif net                          | Parts CR-EUR et CN-EUR : 15% TTC maximum de la surperformance du Fonds par rapport à l'€STR OIS + 0,585 %, une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive.<br>Parts CI-EUR et DI-EUR : 15% TTC maximum de la surperformance du Fonds par rapport à l'€STR OIS + 0,585%, une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées | Commission de surperformance               | Actif net            | Parts CR-EUR et CN-EUR : 15% TTC maximum de la surperformance du Fonds par rapport à l'€STR OIS + 0,585 %, une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive.<br>Parts CI-EUR et DI-EUR : 15% TTC maximum de la surperformance du Fonds par rapport à l'€STR OIS + 0,585%, une fois les sous-performances passées, sur les cinq derniers exercices, toutes compensées |



Ces modifications n'ont pas d'impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement / risque du Fonds.

Ces modifications entreront en vigueur le 04/11/2025.

Les documents d'informations clés du Fonds datés du 04/11/2025 sont mis à votre disposition en langues française, anglaise, allemande, espagnole et italienne sur le site internet <http://am.oddobhf.com> et peuvent vous être envoyés sur simple demande écrite de votre part auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12, bd de la Madeleine 75009 Paris et auprès de l'agent représentatif local belge CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86c b320, B-1000 Bruxelles ([legal.be@caceis.com](mailto:legal.be@caceis.com)).

Le prospectus, daté du 04/11/2025, est disponible en langues française et anglaise sur le site [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com) et peut vous être envoyé sur simple demande écrite de votre part auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12, bd de la Madeleine 75009 Paris.

Le prospectus, les Documents d'Informations Clés du Fonds, le règlement ainsi que les rapports annuels et semi-annuels du Fonds pour la Suisse peuvent également être obtenus gratuitement auprès du représentant et service de paiements en Suisse, CACEIS Bank, Montrouge, Zurich Branch/Switzerland.